

La médecine de laboratoire est-elle source de plus-value? Entretien avec le Dr Edouard H. Viollier, CEO de Viollier AG

70 à 80% des analyses effectuées en laboratoire influencent de manière déterminante le diagnostic, la thérapie et l'évolution. Entretien avec le Dr Edouard H. Viollier, Chairman, CEO de Viollier AG.

Magazine MediData:

Quelle est l'importance de la médecine de laboratoire en Suisse?

Edouard H. Viollier: Le diagnostic de laboratoire de haut niveau constitue un pilier important de la santé publique suisse dans la mesure où une analyse focalisée permet d'identifier suffisamment tôt les maladies et d'initialiser immédiatement les thérapies appropriées. Les consultations, hospitalisations et séjours à l'hôpital sont donc plus efficaces. Les laboratoires décentralisés garantissant également dans les régions marginales une analyse dans les délais, leur contribution est essentielle en termes de réduction des coûts.

Cela permet-il d'économiser des coûts véritablement concrets et mesurables dans le domaine de la santé?

Oui, absolument, car 70% des décisions en matière de diagnostic, de thérapie et d'évolution reposent sur des analyses de laboratoire qui ne représentent que 3% des coûts de santé (cf. fig. 1).

En revanche, un diagnostic en laboratoire insuffisant peut conduire à des conclusions tardives tout comme à des thérapies erronées dont les coûts ultérieurs sont cinq fois supérieurs aux économies prévues par le conseiller fédéral Pascal Couchepin.

Quelles sont les conséquences de la réduction massive des tarifs décrétée par le conseiller fédéral Pascal Couchepin pour la structure de la santé publique suisse?

Outre les laboratoires d'hôpitaux et de praticiens, près de 60 laboratoires privés emploient à plein temps 2100 employés qualifiés qui effectuent des analyses probantes grâce à des investissements constants dans de nouveaux appareils et méthodes modernes. Leur contribution étant importante dans l'encadrement efficace des patients et, par conséquent, dans l'endiguement des coûts, les chefs de laboratoires d'analyses médicales (FAMH) rejettent donc avec véhémence la présente disposition, car cette réduction massive des coûts menace précisément la survie économique de ces laboratoires décentralisés et, par là même, l'assistance médicale ambulatoire de haute qualité et généralisée dans toute la Suisse.

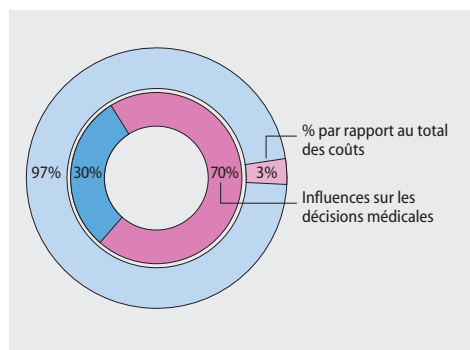


Fig. 1 «La contribution des laboratoires est essentielle pour réduire les coûts.»

Décrivez-nous l'évolution des tarifs des laboratoires depuis 2000 par rapport aux primes des caisses d'assurance-maladie et à l'indice suisse des prix à la consommation.

Aucune compensation du renchérissement n'a eu lieu depuis 1989 au niveau des tarifs des laboratoires. En 2001, les paramètres de base des tarifs des laboratoires ont été réduits de 10% et, en 2006, une réduction tarifaire de 10% est entrée en vigueur pour tous les paramètres (cf. fig. 2).

Compte tenu de l'indice suisse (5% d'augmentation depuis 2000) et, notamment, des primes des caisses d'assurance-maladie (35% d'augmentation depuis 2000), la médecine de laboratoire – avec une réduction totale de 19% – a donc certainement plus que rempli le mandat défini en termes de politique de santé!

Des retombées sont-elles imminentes pour les laboratoires des praticiens?

Si la révision entre en vigueur sous la forme proposée, tous les laboratoires privés et d'hôpitaux et, en particulier, les laboratoires des praticiens, vont être durement touchés.

Dans d'autres domaines médicaux, l'augmentation des consultations, les retards dans l'établissement des diagnostics et dans l'initialisation de thérapies ou encore des hospitalisations inutiles ou tardives et, donc, des séjours plus longs à l'hôpital, génèrent des coûts consécutifs massifs. En omettant de procéder au niveau du cabinet à une clarification préalable dans un laboratoire de proximité, les coûts sont «uniquement» déplacés vers d'autres domaines où – comme mentionné – ils explosent.

La question est de savoir qui devra supporter ces coûts? Vous et moi en tant qu'assurés et contribuables?

Seul un «Point-of-Care-Testing» (POC) resp. un «Near-Patient-Testing» permet une assistance régionale efficace des patients – un système que nos voisins ainsi que les USA nous envient et qu'ils tentent désespérément de mettre en place. Aucun la-

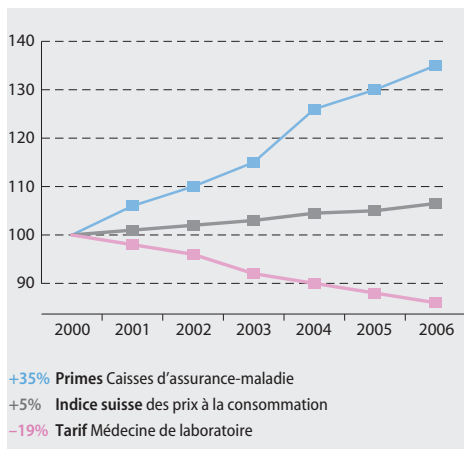


Fig. 2 «La médecine de laboratoire remplit son mandat en termes de politique de santé.»



Données personnelles – portrait

Nom, prénom	Viollier, Edouard H.
Position	Chairman, CEO de Viollier AG
Formation	FMH en médecine interne
Etat civil	marié, deux enfants adultes
Loisirs	médecine de laboratoire, famille, art, ski et golf

boratoire spécialisé – aussi central soit-il – ne peut garantir ce niveau pour le système de santé.

Comment soutenez-vous personnellement les praticiens?

Depuis des décennies, nous œuvrons pour des laboratoires de praticiens de haut niveau et soutenons durablement l'analyse POC par le biais de contrôles de la qualité et la vente de réactifs à des coûts avantageux.

Grâce à l'expansion systématique de notre service clientèle et externe tout comme à la mise en place d'un transfert électronique immédiat des résultats, nous améliorons constamment la qualité de nos services. Un haut standard d'accréditation dans toute la Suisse permettra aux médecins établis, aux hôpitaux, aux cliniques et aux centres de remplir encore plus efficacement leurs tâches et de les mener à bien.

N'attend-on pas non plus de vous que vous trouviez des solutions supplémentaires visant à réduire les coûts?

Oui, tout à fait! La rationalisation des processus administratifs renferme encore un énorme potentiel d'économie. Ainsi, plus de 80% des patients souhaitent un traitement direct avec les assureurs qui leur permette d'agencer efficacement et en toute commodité leurs paiements.

Suivant l'exemple de 98% des pharmacies, 95% des hôpitaux et 70% des laboratoires qui se sont déjà engagés dans cette voie, plus de 3000 cabinets médicaux opéreront cette année pour le décompte électronique via le mode de transfert sécurisé de données de MediData.

Autrement dit: moins de frais de saisie, moins de charges d'exploitation pour les patients, prestataires et assureurs, pratiquement aucun risque de recouvrement et surtout davantage de temps pour des activités génératrices de valeur.

Pour quelle raison au juste siégez-vous au Conseil d'administration de MediData?

En tant que représentant des laboratoires privés, j'apporte une contribution personnelle au niveau du contrôle et de la supervision de l'échange sécurisé des données avec les assureurs.

Par ailleurs, des médecins, pharmaciens, directeurs d'hôpitaux et assureurs (AA/AI/AM) sont également représentés au Conseil d'administration de MediData, ce qui garantit également un échange précieux et permanent des connaissances et une mise en commun des expériences en vue de réduire les coûts administratifs dans le domaine de la santé publique sans que la qualité médicale n'en pâtisse.